

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### 1 900 nouveaux foyers accèdent au haut débit grâce au programme du SYANE

Le SYANE – Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique – vient d'achever la dernière phase de son plan de traitement des "zones blanches" non desservies par le haut débit. Sur les 14 communes de Bellevaux, Cernex, Entrevernes, Héry-sur-Alby, Chainaz-Les-Frasses, Juvigny, Leschaux, Marlioz, Montmin, Moye, Passy, Saint-Sigismond, Usinens et Vovray-en-Bornes, ce sont plus de 1100 lignes qui ont été rendues éligibles au haut débit entre janvier et mars 2011 et plus de 2 100 lignes qui ont vu leur débit amélioré.

Les usagers concernés doivent contacter directement les opérateurs pour souscrire une offre commerciale. Des informations complémentaires sont disponibles en mairie ou, pour ceux qui ont la possibilité de se connecter, sur internet, sur les sites de test d'éligibilité des lignes téléphoniques. Des perturbations temporaires sur les lignes téléphoniques et internet peuvent survenir le temps de la mise en service du central ADSL.

Avec cette nouvelle vague s'achève ainsi le programme du SYANE. Seule l'ouverture de deux sites a été repoussée au printemps 2011 avec l'accord des communes, en raison de coordination de travaux. 46 lignes inéligibles sont concernées à Taninges et à Passy.

#### En savoir plus sur le plan "zones blanches" du SYANE

L'objectif du plan de traitement des "zones blanches" du SYANE était de rendre éligibles au haut débit ADSL plus de 1 900 lignes en Haute-Savoie. Le débit de plus de 4 500 lignes a également été augmenté. Montant global du projet : 4,6 millions d'euros, financés à hauteur de 2,2M€ par le SYANE, avec une participation de 900 000 € du Conseil général, de 980 000 € de l'Europe à travers le fond FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et de 500 000 € financés par les communes concernées.

L'absence de haut débit est due, pour la plupart des cas, à la trop grande distance séparant l'abonné du central téléphonique accueillant les équipements numériques des fournisseurs de service internet. Le programme du SYANE a donc consisté à installer de nouveaux centraux ADSL plus près des usagers.

#### En savoir plus sur le SYANE

Présidé par Jean-Paul Amoudry, Sénateur de la Haute-Savoie, le SYANE est un syndicat mixte qui regroupe toutes les communes de la Haute-Savoie et le Département. Créé en 1950 pour assurer le développement et le renforcement des réseaux d'électricité en Haute-Savoie, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention. Il est aujourd'hui doté de **5 compétences dans les domaines des Energies et de l'Aménagement numérique** :

- **Electricité** : autorité concédante, le SYANE organise les services publics de distribution de l'électricité et assure le contrôle de la concession départementale. Il réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux sur les réseaux d'électricité pour ses collectivités adhérentes.
- **Energie** : le SYANE propose aux collectivités un plan d'actions en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables.



- **Communications électroniques** : le SYANE s'engage dans l'aménagement numérique de la Haute-Savoie : plan de traitement des "zones blanches" non desservies par le haut débit, projet de réseau d'initiative publique très haut débit pour la Haute-Savoie.
- **Gaz** : autorité organisatrice et concédante des 110 communes qui ont choisi de lui transférer la compétence gaz, le SYANE exerce le contrôle de la concession pour les 46 communes desservies en gaz. Il agit également pour le développement du gaz en Haute-Savoie par la réalisation d'études de faisabilité et la négociation de délégations de service public.
- **Eclairage public** : le SYANE réalise, pour le compte des 223 communes lui ayant délégué cette compétence, des installations d'éclairage public, des mises en valeur par la lumière de sites et des diagnostics d'éclairage public. Il prépare une charte destinée aux collectivités pour "éclairer mieux, moins cher, plus juste".

**Contact presse :**

Virginie LEFEVRE  
Chargée de communication  
Tél. 04 50 33 59 39  
Mail : [v.lefevre@syane.fr](mailto:v.lefevre@syane.fr)